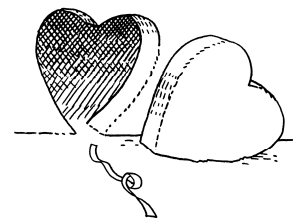


Lettre de mission des équipes funéraires

Paroisse Ste Barbe



Les équipes funéraires assurent un service : celui d'écouter, accompagner, d'aider les personnes qui vivent un deuil, et celui d'aider à célébrer la Vie d'une personne défunte.

Cela demande une disponibilité (avant, pendant et après), et une qualité d'écoute en toute confiance et confidentialité ; et une envie de témoigner de la résurrection.

Ce service se vit en équipe, pour porter en Eglise la Vie des personnes, au nom du Christ, au nom de l'Eglise : le Christ envoyait ses disciples deux par deux, « quand deux ou trois sont réunis en mon nom... ». Les personnes reconnues dans les équipes funéraires auront aussi à cœur d'ouvrir ce service à d'autres membres des communautés, soit ponctuellement (quelqu'un du quartier) soit pour permettre aux équipes de s'étoffer et aux compétences de se transmettre.

Concrètement :

- il a été choisi de conserver au maximum la visite aux familles dans la mesure du possible, pour être signe d'une Eglise qui va à la rencontre ; cette visite s'effectue à plusieurs au moins à deux.
- Répartir les différentes tâches :
 - la préparation matérielle (chauffage, feuilles de chants, ouvertures, cierges...) et le rangement ; ces tâches peuvent être l'occasion de faire confiance à d'autres personnes qui n'oseraient pas lire ou visiter les familles.
 - les lectures des textes, de la prière universelle, de l'Evangile, du mot d'accueil, d'un poème seront répartis entre un maximum de personnes
 - les chants en proposant aux pratiquants habituels de se regrouper
 - la conduite des prières et le commentaire de la parole de Dieu se vit par l'animateur principal qui peut être un prêtre ou diacre, ou une personne reconnue dans l'équipe : cette personne portera une croix ; il y aura un roulement à l'intérieur de l'équipe de paroisse.
- les personnes peuvent se spécialiser sur un des quartiers, clochers ; mais la solidarité entre clocher est dès à présent vécue et toujours souhaitable ; quand un « clocher » est submergé, la visite peut se vivre avec une personne du clocher et une autre d'ailleurs, reconnue dans l'équipe funéraires.
- Les personnes de l'équipe continuent à accompagner les familles, notamment avec la messe d'obit.
- Ce sont les personnes de l'équipe qui discerneront les différentes possibilités et aménagements de célébration (photos, , luminons en nombre, musique d'offrande...)

Les funéraires sont, par cette lettre de mission, confiées aux membres de l'équipe reconnus par l'EAP et le diocèse, en lien avec le prêtre. Elles peuvent être autonomes lors des indisponibilités des prêtres, à la demande des familles, ou pour un jour fixe décidé avec le prêtre.

Un bureau-funéraires de paroisse sera constitué ; les personnes de ce bureau auront à cœur de relire les mois écoulés, de proposer des aménagements, de veiller aux aspects matériels (ex : bougies d'obit), mais aussi de proposer des rencontres entre tous les membres, de veiller à ce que de nouveaux visages intègrent l'équipe de paroisse, de proposer des formations... Mais aussi de permettre à ce que cela reste un service de tous et que quelques uns ne s'accaparent pas la tâche à en devenir possesseurs.

Une ou deux personnes de ce bureau pourront rencontrer les autres équipes du doyenné pour faire le point, élargir, recevoir les idées des autres.

4 MAI 2008